

*Jardins du Loiret
3e trimestre 2011.*

Actualités

LES REMISES DE PRIX DU CONCOURS DEPARTEMENTAL DES VILLES VILLAGES ET MAISONS FLEURIS

*Après une année 2009 marquée
par le 50^{ème} anniversaire du concours
et l'obtention renouvelée, pour notre
département, du « Trophée
Département Fleuri », l'année 2010
a encore été une année riche
en résultats. Ce palmarès confirme
l'engagement constant des communes
de notre département.*

Sur le total des 346 communes du Loiret
comprenant 10 communes associées, 265
communes se sont inscrites au concours. Le
taux d'inscription de 76% place le Loiret dans
les départements les plus fidèles au fleurisse-
ment et à l'embellissement.

La particularité des départements du val de
Loire est aussi la synergie qui existe entre le
fleurissement des collectivités territoriales et

le fleurissement des particuliers nombreux à
accéder au palmarès d'arrondissement et au
palmarès départemental.

Les remises de prix se sont déroulées à :

- Olivet, pour l'arrondissement d'Orléans,
le lundi 28 février 2011
- Pithiviers, le mercredi 2 mars 2011
- Gien, le lundi 7 mars 2011
- Villemandeur, pour l'arrondissement
de Montargis, le mardi 15 mars 2011.

Chaque cérémonie de remise de prix a réuni
entre 250 et 400 participants ; Maires, et Elus
en charge du développement durable et de
l'embellissement de leur commune, ainsi que
fleurisseurs particuliers qui trouvent dans
cette manifestation symbolique la reconnais-
sance par la collectivité publique de leurs
efforts.

Les Conseillers Généraux prennent toujours
beaucoup de plaisir à féliciter et à remettre les
prix aux lauréats. Monsieur le Sénateur Jean-
Pierre SUEUR, toujours très assidu à nos
remises de prix, nous fait très souvent l'hon-
neur de sa participation.

Cette année, sur proposition du jury départe-
mental, le jury régional a attribué à la com-
mune de Yèvre le Châtel, la première fleur.
Par ailleurs, des promotions ont été accor-
dées, par le jury régional, avec attribution de
la seconde fleur aux communes suivantes :
Amilly, Château-Renard, Gien et Ladon. La
commune de Bellegarde a quant à elle
obtenu le Prix Régional de la Mise en Valeur
du Patrimoine.